



17.02.2010 - 13:17 Uhr

Accord historique entre le TCS et PSA Peugeot Citroën en Suisse



Bern (ots) -

- Indication: Des informations complémentaires peuvent être téléchargées en format pdf sous:
<http://presseportal.ch/fr/pm/100000091> -

Dès mars 2010, le service d'appel d'urgence localisé des marques Peugeot et Citroën en Suisse sera confié au Touring Club Suisse. Il sera ainsi possible d'établir manuellement ou automatiquement une communication vocale et par SMS entre le véhicule et la centrale d'appels du TCS. Celui-ci peut alors intervenir en cas de panne ou transmettre une alerte aux services de secours compétents grâce aux informations reçues. Cet accord permet au TCS, en tant que leader du dépannage en Suisse, d'être le premier prestataire à proposer un tel service en Suisse. Il confirme ainsi son leadership dans le domaine du dépannage et se positionne en tant que précurseur dans les services télématiques.

Le domaine de l'assistance aux personnes et aux véhicules est en pleine mutation grâce aux systèmes télématiques embarqués. Il est désormais possible d'établir une communication vocale avec le conducteur et les passagers, de connaître automatiquement la localisation exacte du véhicule et de savoir si un choc a été détecté.

Cette technologie va se déployer largement sur les gammes Peugeot et Citroën à partir de 2010 et sera fonctionnelle en Suisse dès mars prochain grâce au partenariat conclu avec le TCS. Ainsi, tous les appels émis manuellement ou automatiquement par ces véhicules seront réceptionnés par la centrale d'appels du TCS grâce à un système développé conjointement avec alabus ag. Si la demande concerne l'assistance localisée ou le dépannage (Peugeot Connect Assistance/Citroën Assistance), les quelques 225 patrouilleurs du TCS interviendront directement pour assurer la bonne continuation du voyage. En cas d'appel d'urgence (Peugeot Connect SOS/Citroën

Urgence), le TCS se chargera de réceptionner les données émises par le véhicule (SMS), de traiter les données et de transmettre l'alerte aux services publics de secours compétents. A noter que la liaison vocale pour évaluer la situation est toujours établie dans la langue du client. En cas de non-réponse sur un appel automatique, l'alerte est systématiquement transmise aux secours.

Particulièrement innovantes dans ce domaine, les marques Peugeot et Citroën ont déjà écoulé plus de 750'000 véhicules équipés d'un tel système télématique dans neuf pays d'Europe où un partenaire assure ce service hautement qualifié : France, Allemagne, Italie, Espagne Benelux, Portugal & Autriche. A partir de mars 2010, les clients suisses de Peugeot et Citroën, pourront donc également bénéficier de ce service (sur les véhicules équipés de l'un ou l'autre des matériels télématiques disponibles dans les gammes Peugeot et Citroën).

Durant les journées réservées à la presse du prochain Salon de l'auto de Genève, sur les stands de Peugeot, de Citroën et du TCS, plusieurs véhicules seront disponibles pour démontrer l'efficacité et la facilité d'utilisation de ce service.

Nul doute que cet accord apportera une amélioration en termes de sécurité routière car les premières minutes qui suivent un accident sont déterminantes. Une localisation exacte, la collecte immédiate d'informations utiles aux secours et la transmission rapide d'une alerte qualifiée sont la garantie d'un service optimal pour réduire au maximum les conséquences d'un accident.

Ce nouveau partenariat renforce la collaboration entre le TCS et PSA Peugeot Citroën. Jusqu'à présent, seuls le dépannage traditionnel et l'assistance des véhicules de la marque Peugeot et couverts par la garantie du constructeur, étaient assurés par le TCS. Depuis le 1er janvier 2010, la marque Citroën, a également conclu un accord similaire.

Contact:

Moreno Volpi, porte-parole, tél: 022 417 27 16. Natel: 078 707 71 28, mvolpi@tcs.ch

Daniel Keiser, Resp. Assistance aux Véhicules, tél: 041 267 11 84, Natel: 079 560 26 12, dkeiser@tcs.ch

Medieninhalte

Service d'Assistance Localisé



Appel d'Urgence Localisé

